

Art. 53-54

Poste/Unité/MO	Washington (bureau)
Art. 53-54	Art. 53-54
Art. 53-54	Art.
Titre	Note de contexte politique et économique américain / janvier 2020
Date	2020-01-27
Art. 53-54	Art. 53-54
Destinataires	Art. 53-54
Art. 53-54	
Priorités gouvernementales	
Art. 53-54	Art. 53-54
Art. 53-54	Art. 53-54
Résumé	
Art. 37	

Art. 53-54

1. Dossiers commerciaux

1.1. Accord Canada—États-Unis—Mexique (ACEUM)

Après plus de deux ans d'incertitude sur l'avenir du régime qui encadre les échanges commerciaux en Amérique du Nord, il y a de la lumière au bout du tunnel. Le 16 janvier 2020, le Sénat américain a facilement adopté l'ACEUM. Le président **Donald J. Trump** promulguera le projet de loi de mise en vigueur le 29 janvier. Pour sa part, le Sénat mexicain a déjà adopté l'accord, et le premier ministre **Justin Trudeau** affirme que son adoption sera une priorité dès la rentrée parlementaire à Ottawa le 27 janvier.

Rappelons que le projet de loi avait été facilement adopté par la Chambre en décembre dernier par un vote de 385 à 41. Au final, 193 démocrates et 192 républicains ont voté en faveur de l'accord, tandis que 38 démocrates, 2 républicains et 1 indépendant ont voté contre. Parmi les votes négatifs, on note : le seul membre indépendant, **Justin Amash (I-MI-03)**, en raison de certaines provisions relatives à l'industrie automobile, et la « normalisation » du recours aux tarifs 232; **Thomas Massie (R-KY-04)**, en raison de l'absence de mesures sur l'étiquetage pays d'origine (*country origin of labeling*); **Ted Yoho (R-FL-03)**, en raison de l'absence d'un mécanisme de règlement de différends pour les produits agricoles saisonniers; **Andy Levin (D-MI-09)**, qui qualifie d'insuffisantes les nouvelles provisions pour améliorer les conditions de travail au Mexique; **Joe Kennedy III (D-MA-04)**, en raison de l'absence de réelles mesures sur les changements climatiques; **Bill Pascrell (D-NJ-09)**, qui était aussi le seul membre du comité *Ways and Means* à s'opposer à l'accord, en raison du processus accéléré qui laisse trop d'inconnus sur les bénéfices économiques pour les cols bleus américains; et, enfin, les quatre nouvelles membres progressistes surnommées « *the Squad* », **Alexandria Ocasio-Cortez (D-NY-14)**, **Ilhan Omar (D-MN-05)**, **Ayanna Pressley (D-MA-07)** et **Rashida Tlaib (D-MI-13)**, qui n'ont pas offert une justification formelle pour leur vote contre l'accord.

Au Sénat, la mesure a été adoptée avec une très grande majorité, 89 à 10. Au comité des Finances, l'ACEUM a gagné l'appui de deux démocrates progressistes et sceptiques des accords commerciaux, son *ranking member*, **Ron Wyden (D-OR)** et le *ranking member* du comité sur les Banques, **Sherrod Brown (D-OH)**. Pour ce dernier, il s'agit de son premier vote en faveur d'un accord commercial en plus de 30 ans de service au Congrès. Par contre, trois membres du comité s'y sont opposés, notamment **Pat Toomey (R-PA)**, en raison du degré d'intervention gouvernemental (*managed trade*) et sa clause crépusculaire de 16 ans, **Bill Cassidy (R-LA)**, en raison de l'exemption du secteur énergétique mexicain du mécanisme de règlement de différends ISDS, et **Sheldon Whitehouse (D-RI)**, en raison des faibles protections en matière de changements climatiques.

Au final, huit sénateurs démocrates ont voté contre l'accord : **Cory Booker (D-NJ)**, **Kirsten Gillibrand (D-NY)**, **Kamala Harris (D-CA)**, **Ed Markey (D-MA)**, **Jack Reed (D-RI)**, **Brian Schatz (D-HI)**, le leader minoritaire **Chuck Schumer (D-NY)** et **Sheldon Whitehouse (D-RI)**. Ils ont tous cité la faiblesse des provisions sur l'environnement et les changements climatiques pour justifier leur vote. Aussi, le sénateur indépendant **Bernie Sanders (I-VT)**, qui critique depuis longtemps les accords commerciaux, a voté contre l'ACEUM en raison des provisions sur les conditions de travail qu'il juge insuffisantes (malgré l'appui du syndicat AFL-CIO), ainsi que pour des raisons environnementales. Notons que sa principale adversaire progressiste dans la course à la nomination présidentielle, **Elizabeth Warren (D-MA)**, a appuyé l'accord. Aussi, malgré son opposition en comité, M. Cassidy a finalement voté en faveur de son adoption. Enfin, à souligner que **Jim Inhofe (R-OK)** était absent du vote, ce qui explique le total de 99 votes et non pas 100.

Art. 37

Art. 37

1.3 Commerce transatlantique et international

Art. 37

Toujours frappée par des tarifs sur ses exportations d'aluminium et d'acier, l'Union européenne (UE) et les États-Unis imposent aussi des tarifs punitifs réciproques découlant du litige de longue date entre Airbus et Boeing. Devant l'élite mondiale à Davos, le président a avancé qu'il est plus difficile de faire des affaires avec l'Europe qu'avec la Chine, notamment en raison de ses tarifs et ses barrières non tarifaires. Pourtant, M. Trump s'est entretenu avec la nouvelle présidente de la Commission européenne, **Ursula von der Leyen**, déclarant qu'un accord commercial EU-UE pourrait voir le jour avant les élections de novembre 2020. Loin d'un accord de libre-échange ou la reprise des négociations du *Transatlantic Trade and Investment Partnership* (TTIP) entamées en 2013, un futur accord serait de nature règlementaire et pourrait viser des secteurs précis, notamment les technologies, le commerce et l'énergie. L'agriculture demeure aussi un point sensible pour l'UE, car ses pays membres refusent de donner à la Commission le mandat d'inclure le commerce agricole dans un futur accord avec l'administration Trump. Par ailleurs, USTR affirme qu'il sera prêt à entamer des pourparlers commerciaux avec le Royaume-Uni, et ce, dès sa sortie officielle de l'Union européenne, le 31 janvier.

Art. 37 l'enquête américaine sur les importations d'automobiles européennes. Le président a déjà retardé sa décision d'imposer (ou non) des tarifs de 25% aux autos et aux pièces automobiles. Une éventuelle taxe sur les automobiles serait immédiatement ressentie par les consommateurs et les manufacturiers aux États-Unis comme à l'étranger, et particulièrement dans plusieurs États baromètres comme le Michigan et la Pennsylvanie. Art. 37

Par ailleurs, en marge du Forum économique mondial à Davos, le ministre français de l'Économie, **Bruno Le Maire**, et le secrétaire américain au Trésor, **Steven Mnuchin**, ont annoncé une trêve dans leur différend sur la taxation des entreprises numériques. Washington s'est engagé à suspendre les tarifs prévus et est revenu sur sa position selon laquelle toute taxe internationale devrait être optionnelle pour ces entreprises. En contrepartie, Paris a convenu de suspendre la perception de sa taxe pour les entreprises numériques jusqu'en décembre 2020. Ces compromis devraient donner un coup de pouce aux négociations qui ont lieu à ce sujet au sein de l'OCDE et qui visent à convenir d'un cadre fiscal international relatif à la taxation des entreprises numériques.

La taxation des entreprises numériques a fait couler beaucoup d'encre en 2019 quand la France a décidé, en juillet, d'instaurer une taxe de 3 % applicable aux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Peu après, l'administration américaine a menacé d'imposer des droits de douane à hauteur de 100 % sur 2,4 G\$ de produits français importés aux États-Unis. Art. 37

Quant à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), la fin du mandat de deux des trois membres restants à son organe d'appel et le refus par Washington de permettre la nomination de nouveaux membres cause une paralysie *de facto* du régime international depuis le 10 décembre. Les deux membres sortants pourront continuer à travailler sur trois dossiers déjà ouverts pour lesquels les audiences ont déjà eu lieu; parmi ces trois dossiers, on compte entre autres la plainte du Canada (**DS 505**) contre les droits compensateurs imposés par les États-Unis sur le papier surcalandré canadien depuis décembre 2015 (17,87 % pour **FP Résolu**). L'avenir des autres dossiers est inconnu. Le directeur général de l'OMC, **Roberto Azevêdo**, doit se rendre à Washington prochainement pour des pourparlers.

1.4 Charpentes d'acier fabriqué (*Fabricated Structural Steel*)

Le 24 janvier, le département du Commerce (DOC) a confirmé que le Canada sera épargné des droits compensateurs (CVD) dans son enquête sur les charpentes d'acier fabriquées (voir RD WAS-19-007). Pourtant, le DOC a modifié son évaluation préliminaire des droits antidumping (AD) et imposera des droits AD de **6,7 %** sur l'acier Art. 22-23 ou de tout autre fabricant canadien (« *all others* ») à l'exception de Art. 22-23, pour qui il n'y aura pas de droit AD. Les droits AD entrent en vigueur de manière provisoire dès maintenant, en attendant leur confirmation ou réjection par l'U.S. *International Trade Commission* (USITC), à venir le 9 mars 2020.

1.5 Bois d'œuvre

Le dossier du bois d'œuvre est toujours devant les instances supranationales. À Genève, l'OMC a annoncé un retard dans la publication sur la plainte déposée par le Canada contre les droits CVD imposés par les États-Unis (**DS 533**). Ce rapport est maintenant prévu début 2020. Ici à Washington, l'USITC a transmis sa réévaluation à la défense de l'industrie américaine au panel de l'ALÉNA, affirmant le préjudice causé par le bois d'œuvre canadien. Rappelons qu'en septembre 2019, ce panel avait rejeté la justification américaine à l'unanimité. Cependant, dans l'interim, l'agence douanière américaine continue de percevoir des droits de 20,23 % sur le bois d'œuvre canadien.

1.6 Buy American

Avec l'ACEUM et les articles de destitution contre le président maintenant adoptés par la Chambre, sa présidente, Nancy Pelosi, a annoncé le retour aux travaux « réguliers » incluant, encore une fois, des investissements dans les infrastructures du pays. Elle compte dévoiler une proposition substantielle sur l'infrastructure de transports, qui pourrait ouvrir la porte à de nouvelles provisions de contenu national « *Buy American*. » Rappelons que le 31 janvier 2019, le président a signé l'*Executive Order Strengthening Buy American Preferences for Infrastructure Projects*, qui exige l'utilisation des matériaux américains (acier, aluminium, fer, ciment et autres) dans les projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral. Dans une année électorale, les provisions *Buy America* ont tendance à être plutôt populaires chez les élus des deux partis.

Cela dit, les perspectives de l'adoption d'un nouveau projet de loi sur les infrastructures demeurent très faibles, notamment en raison de la question du financement. Dans son plan d'infrastructures dévoilé en février 2018, la Maison-Blanche avait proposé des investissements de 1,5 milliard. Mais il ne sera pas facile de trouver l'argent dans les coffres fédéraux pour les infrastructures, et M. Trump s'oppose fermement aux projets de partenariats public-privé.

1.7 Turbines éoliennes

Le **DOC s'est finalement prononcé** contre le Canada, l'Indonésie et le Vietnam dans son évaluation préliminaire des droits CVD. Des droits compensateurs de 1,09 % seront imposés aux exportations de la compagnie trifluvienne **Marmem**. C'est un chiffre modeste comparé aux droits imposés aux produits indonésiens (20,29 %) et vietnamiens (2,43%). Quant aux droits AD, la date prévue pour la détermination préliminaire est retardée jusqu'au 4 février 2020. Par ailleurs, les enquêtes AD et CVD ont été alignées et la détermination finale est maintenant prévue le 20 avril 2020.

1.8 Importation des médicaments du Canada

Il n'y a toujours pas de mouvement sur cette idée de l'administration américaine à établir des programmes d'importation de médicaments canadiens, et encore peu de chances que le Canada accepterait d'autoriser les exportations en vrac vers les États-Unis. Par contre, le coût des soins de santé demeure un important sujet d'actualité pour le public, et les sondages indiquent que les Américains semblent avoir davantage confiance aux démocrates qu'aux républicains sur cette question. Ce dossier demeure politiquement sensible pour le président qui entend toujours aller de l'avant avec son plan de lier le coût des médicaments vendus aux États-Unis aux prix de ces mêmes médicaments vendus à l'étranger (*International Drug Pricing Plan*).

2. Congrès

À part l'adoption de l'ACEUM, il y a peu de nouvelles de la branche législative, car la Chambre est toujours en congé et les travaux au Sénat sont désormais suspendus en raison du procès de destitution.

2.1 Annonces de départ

Au moment d'écrire ces lignes, 22 élus républicains et 6 démocrates prendront leur retraite à la conclusion de leur présent mandat (consultez **CNN** pour une liste à jour). Soulignons entre autres les récentes annonces de départ de **Tom Graves (R-GA-09)**, **George Holding (R-NC-02)**, **Ted Yoho (R-FL-03)**, **Mark Walker (R-NC-06)**, **Mark Meadows (R-NC-11)**, **Phil Roe (R-TN-01)**, et de **Denny Heck (D-WA-10)**. La Caroline du Nord sera un État à surveiller en novembre, où plusieurs circonscriptions ont fait l'objet d'un redressement géographique par les tribunaux. Par ailleurs, **Duncan Hunter (R-CA-50)** a quitté ses fonctions après avoir plaidé coupable aux accusations d'usage abusif des fonds de campagne. Au Sénat, comme prévu, **Johnny Isakson (R-GA)** a pris sa retraite pour des raisons de santé en décembre 2019. Le gouverneur a nommé **Kelly Loeffler (R-GA)** à son siège qu'elle devra défendre en novembre.

3. Administration et Maison-Blanche

3.1 Cabinet, démissions et nominations

Au cabinet, **Dan Brouillette**, a facilement été confirmé à la tête du département de l'Énergie suivant le récent départ de son secrétaire, Rick Perry. Selon les médias, M. Brouillette a délégué les pleins pouvoirs sur toutes les opérations du département, sauf le programme de sécurité nucléaire, à son sous-secrétaire, **Mark Menezes**, avec qui le premier ministre du Québec, **François Legault**, s'est entretenu en mai 2019. Pendant ce temps, le département de la Sécurité intérieure (DHS) demeure toujours sous gestion intérimaire, avec **Chad Wolf** au poste de secrétaire *par intérim* et l'ancien procureur général de la Virginie, **Ken Cuccinelli**, au poste de sous-secrétaire *par intérim*.

Au département d'État, on note le [départ](#) de **Richard Mills Jr.**, chargé d'affaires à l'Ambassade des États-Unis à Ottawa. Il quitte pour rejoindre son ancienne patronne à la Mission permanente des États-Unis auprès des Nations unies. Diplomate de carrière, M. Mills avait assuré l'intérim depuis la nomination de **Kelly Knight Craft** au poste d'Ambassadrice à l'ONU en mai 2019. Rappelons que l'administration n'a toujours pas nommé de successeur permanent à Mme Craft à Ottawa. Les rumeurs sont toujours en faveur de Dre **Aldona Wos**, mais le président n'a toujours pas avancé sur sa nomination. À Washington, la cheffe de mission adjointe, **Kirsten Hillman**, assure toujours l'intérim à la tête de l'ambassade du Canada.

Selon [le Washington Post](#), des 741 postes qui exigent l'aval du sénat, 169 sont toujours sans candidat et 58 candidats attendent soit leur nomination, soit leur confirmation. Ainsi, presque 30% des postes de leadership au gouvernement américain demeurent vacants ou sont occupés sur une base intérimaire.

Art. 19

Art. 37

Art. 37

5. Économie américaine

Les chiffres économiques du mois de décembre 2019 enregistrent toujours des records, avec la création de 145 000 nouveaux emplois et un taux de chômage toujours stable à 3,5 %, son plus bas niveau depuis 1969. Par ailleurs, le déficit commercial américain a vu une importante baisse en novembre 2019, soit de 8% pour atteindre 43,1 G\$. Cette baisse est notamment attribuée à un déclin des importations de pétrole brut (plus bas niveau depuis février 1992). La signature des deux accords commerciaux et la « certitude » du Brexit le 31 janvier ont pour leur part calmé les marchés boursiers, qui continuent leur croissance.

Art. 53-54

Commentaires / Intérêt pour le Québec

À voir si [les toutes dernières révélations](#) par John Bolton, qui confirment le lien entre la rétention d'aide militaire à l'Ukraine et le désir du président Trump d'une enquête sur l'ancien vice-président Joe Biden, auront un impact sur les opinions des sénateurs qui devront bientôt se prononcer sur la culpabilité du président.

Il reste aussi à voir si le procès de destitution au Sénat sera toujours en cours le 4 février, quand le président se rendra au Capitole pour livrer son discours sur l'État de l'Union.

Suites prévues

Le BQW surveillera les développements relatifs au coronavirus chinois. Au moment d'écrire ces lignes, les États-Unis déclarent cinq cas du virus, tous des individus ayant récemment voyagé à Wuhan.

Personnes consultées

Rédigé par	Art. 53-54
Approuvé par	Art. 53-54
